

Le 32. Rendez-Vous Meritum FIM

Règlement Particulier

Règl. 1 Organisateur

Le 32. Rendez-Vous Meritum FIM est organisé par Sveriges Motorcyklister (SMC)
Sous l'égide de la Fédération Internationale de Motocyclisme (FIM) et la Commission pour le
Tourisme et Loisirs (CTL), la manifestation aura lieu du 25 au 27 juin 2014, conformément au Code
pour les Concentrations Touristiques de la FIM (ci-après, CCT) – chapitre Rendez-Vous Meritum
FIM; aux règlements de la FIM, à ce Règlement Particulier et au Code de l'Environnement FIM.
Adresse de l'organisateur:

Nom: Sveriges Motorcyklister (SMC)
Adresse: Meritum 2014
Vilsta Camping & Stugby
Vasavägen 80
S-632 29 ESKILSTUNA, Sweden

Téléphone: Avant 10 mars, 2014: +46 70 312 75 73
Après 10 mars, 2014: +46 70 325 09 49 ou +46 70 625 93 30

Fax: +46 16 51 30 86

Courriel: meritum2014@fim-meritum.se

Site internet: www.fim-meritum.se/meritum2014

Règl. 2 Participation

Le Rendez-Vous Meritum FIM est ouvert à:

- tous les motocyclistes membres d'une Fédération Motocycliste Nationale (FMN) et leurs passagers et qui sont détenteurs d'une distinction «Meritum» ou «Co-Meritum»;
- des motocyclistes qui ne sont pas encore détenteurs d'une distinction «Meritum» ou «Co-Meritum», s'ils sont les accompagnants de personnes déjà en possession de ces distinctions.

Règl. 3 Inscriptions

Les inscriptions individuelles devront être effectuées sur le formulaire (ou copie) délivré aux FMN et sur le site web officiel par l'organisateur (CCT, Rallye art. 5).

Les participants peuvent envoyer leurs inscriptions par leur Fédération Motocycliste Nationale (FMN) ou directement à l'organisateur (voir adresse au Règl. 1).

Règl. 4 Droit d'inscription

Le droit d'inscription est à 1220, sek (couronnes suédoises). Le montant est fixé en couronnes suédoises (sek).

Les enfants entre 8 et 12 ans paient 50% de l'inscription adulte, alors que les enfants en dessous de 8 ans sont admis gratuitement.

En cas de non-participation, les frais d'inscription ne sont pas remboursables.

Les droits d'inscription doivent être versés en totalité (100%) avant le 31 mars 2014 sur le compte suivant:

Nom du détenteur du compte: Sveriges Motorcyklister (SMC)

Nom de la banque: Nordea Bank AB

Adresse de la banque: Box 708, S-791 29 Falun, Sweden
No du Compte / IBAN: SE9095000099603406468060
BIC/SWIFT:NDEASESS

Tout paiement doit être effectué en couronnes suédoises (sek). Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur.

Notez: Avec SEPA, pas de frais bancaires peuvent être exigés pour le virement!

Règl. 5 Date de clôture des inscriptions

La date de clôture des inscriptions et de la réservation de l'hébergement est fixée au 31 mars, 2014. Pour les inscriptions reçues après cette date, l'organisateur décide de la participation.

Règl. 6 Prestations accordés aux participants

Tous les participants ayant payé les droits d'inscription recevront:

- excursion(s) dans la région
- 3x repas du soir et 3x casse-croûte (2x excursion)
- distractions et animations 3x
- un sac contenant cadeau(x) et une médaille ou plaquette

Règl. 7 Hébergement

- 100% des frais de réservation pour le camping doivent être versés en même temps que l'inscription.
- 100% des frais de réservation pour l'hébergement en hôtel doivent être versés en même temps que l'inscription.
- 100% des frais de réservation pour l'hébergement en chalet doivent être versés en même temps que l'inscription.

Les réservations pour l'hôtel ou le camping doivent être effectuées sur le formulaire «réservation d'hébergement».

Les sommes dues pour l'hébergement doivent être versées en même temps que les droits d'inscription – soit, avant le 31 mars 2014 sur le compte bancaire cité au Règl. 4.

Tout paiement doit être effectué en sek. et doit couvrir les frais de virement.

Règl. 8 Centre d'accueil

Le Centre d'accueil sera ouvert tous les jours de 07h00 à 23h00. Les formulaires d'inscription et les véhicules des participants seront vérifiés à l'arrivée au Centre d'accueil.

Adresse:

Vilsta Camping & Stugby

Vasavägen 80

S-632 29 ESKILSUNA

Règl. 9 Résultats et classifications

Le Rendez-Vous Meritum FIM est une rencontre internationale de caractère amical, qui est réservée à un groupe particulier de participants, donc il n'y a pas de classifications.

Règl. 10 Annulation de la manifestation

Conformément au CCT (Rallye art. 9).

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation:

- si, au moment de la clôture des inscriptions, le nombre est inférieur à 100
- en cas de force majeure.

Dans le cas d'une annulation de la manifestation, les participants qui auront transmis leur bulletin d'inscription avant la date de clôture des inscriptions en seront informés.

Règl. 11 Responsabilité des autorités, des organisateurs et des participants

Conformément au CCT (Rallye art. 14) et à l'art. 19 (Concentrations Touristiques de la Catégorie A).

Règl. 12 Comportement du motocycliste et protection de l'environnement

Les participants au Rendez-Vous Meritum FIM sont des ambassadeurs motocyclistes de leur pays et ils doivent respecter les autres usagers de la route. (CCT Rallye art. 3)

Chaque participant est responsable de l'ordre, de la sécurité et de la propreté au terrain de camping. Le Commissaire environnement veille au respect de l'ordre. Ses instructions doivent être strictement suivies.

Eskilstuna, en décembre 2013

Le comité d'organisation:

Riksorganisationen Sveriges Motorcyklister (SMC)

Yvonne Landegren (Président de l'événement)

Jesper Christensen (Secrétaire général)